

---

## DOSSIER DE PRESSE

### Politique culturelle

Le Département de l'Ardèche, acteur essentiel du patrimoine ardéchois

11 septembre 2023

---

Ce lundi 11 septembre, Christian Féroussier, vice-président en charge des sports, de la culture, de la vie associative et de l'attractivité du territoire, présente la politique départementale en faveur de la conservation et de la valorisation du patrimoine ardéchois en vue des Journées européennes du patrimoine qui se déroulent les 16 et 17 septembre. L'occasion de mettre en avant la gestion des équipements culturels départementaux (Archives départementales et MuséAl), de valoriser les patrimoines dont le Département est propriétaire et de rappeler l'appui aux projets des acteurs du patrimoine ardéchois.

### Le Département gère des équipements patrimoniaux ouverts au public

#### >> Les Archives départementales

Trait d'union entre le passé et le présent, équipement à la fois culturel et administratif, les Archives départementales de l'Ardèche, basées à Privas, sont un établissement au service d'un territoire et de ses habitants. Grâce au projet scientifique, culturel et territorial voté par l'assemblée départementale en octobre 2022, les Archives départementales se sont dotées de leur premier outil stratégique.



Les Archives départementales, dotées d'une expertise de premier plan, sont les spécialistes du patrimoine écrit, tant papier que numérique. Leur **accompagnement et leur appui aux collectivités locales**, et plus particulièrement aux communes, se retranscrit par des visites sur place programmées ou à la demande, des outils mis à disposition en ligne, des sessions de formation et un soutien à l'activité culturelle des collectivités, par le prêt d'expositions itinérantes. Ce travail quotidien auprès des communes s'est renforcé en 2022 par la prise en charge de la **conservation des antiquités et objets d'art** qui assure le suivi des objets protégés, inscrits ou classés sur le territoire départemental.

La grande ambition des Archives départementales de l'Ardèche est celle de faire des presque 22 kilomètres de documents qu'elles conservent **des fonds vivants, des fonds ouverts**, dont la richesse puisse être mise à disposition à la fois des chercheurs mais aussi de tous les amateurs. Chaque année, des opérations scientifiques de fonds sont menées pour mettre à disposition des ressources toujours plus riches à l'ensemble des Ardéchois, comme la campagne actuellement en cours de **mise en ligne de l'état civil ardéchois du XX<sup>e</sup> siècle**.

Institution patrimoniale de premier plan, les Archives départementales développent une **offre culturelle en accord avec ses publics**. Chaque année, ce sont près de **200 000 internautes** qui consultent les contenus mis en ligne, avec une déclinaison systématique des offres d'expositions, et une offre inédite. Pour assurer un ancrage sur l'ensemble du territoire départemental, l'itinérance des expositions et le partenariat avec les acteurs locaux, en particulier du monde associatif, sont une préoccupation constante. Grâce à un service éducatif accueillant environ **1 800 scolaires** mais aussi des publics éloignés de la culture ou empêchés, un accès très large aux documents originaux est permis chaque année.

## >> MuséAl

MuséAl est issu de la **fusion**, en 2018, du **musée de site** ouvert en 2013 à Alba-la-Romaine et de la **mission archéologique départementale** créée en 2008 à Privas. Désormais service archéologique départemental, il rassemble dans un même lieu, à Alba-la-Romaine, une mission de **conservation des vestiges mobiliers (objets) et immobiliers** (20ha de l'antique capitale et habitations), une mission **d'étude** (des objets, des sites fouillés en Ardèche), une mission de **transmission** (médiation culturelle) et une mission **d'animation** (action culturelle, notamment par les arts vivants). Le service est aussi responsable du **centre de conservation et d'étude (CCE) d'Alba**, par convention avec l'Etat, qui préserve 700 000 objets et en permet l'étude par l'accueil de chercheurs.

Depuis juin dernier, MuséAl est doté d'un projet scientifique, culturel et territorial, voté en assemblée plénière. Il fait le bilan de l'existant et donne les grandes orientations du service jusqu'en 2028.

MuséAl conforte ainsi sa position de **service patrimonial départemental dédié à l'archéologie ardéchoise**, en partenariat avec les services de l'Etat (Service des Musées de France, Service régional de l'archéologie, conservation régionale des monuments historiques, Inrap, Musée national d'Archéologie et UDAP). Il conserve la majeure partie des **objets** en provenance du sous-sol ardéchois ainsi que les **données** scientifiques afférentes. Il **donne accès** à ces données en mettant à disposition des étudiants et chercheurs un **centre de documentation-bibliothèque spécialisé**.

Gestionnaire de la **seule collection "musée de France" départementale (environ 1 000 trésors nationaux)**, il est l'un des rares musées en France à intégrer une **équipe de fouille**.

C'est également l'un des trois services archéologiques territoriaux d'Auvergne-Rhône-Alpes à être **habilités par l'Etat pour les diagnostics d'archéologie préventive** (avec l'Allier et la ville de Lyon). Il intervient ainsi sur tout le territoire ardéchois en amont des travaux d'urbanisme.

Enfin, il intervient en urgence lors des **découvertes effectuées par hasard** sur tout le département afin de récupérer les données scientifiques et aider particuliers et collectivités à effectuer les formalités obligatoires.

MuséAl est un établissement culturel ressource pour les **publics prioritaires du Département : les jeunes, les associations et les publics accompagnés sur le plan social**. Cette politique des publics passe d'abord par une **politique tarifaire adaptée** : depuis juin dernier, **l'entrée au musée et à l'exposition est gratuite pour les moins de 25 ans et à demi-tarif pour les publics identifiés comme étant socialement défavorisés** et nécessitant une adaptation tarifaire pour ne pas rendre le musée injustement inaccessible. Cela passe également par la conception d'une **offre adaptée** : MuséAl dispose d'une **trentaine d'ateliers "archéo-créatifs" permettant une transmission des connaissances non académique**, en reproduisant un objet des collections par un art manuel, et d'un **poste fléché pour les publics nécessitant une adaptation**. Le musée et le site sont **accessibles aux fauteuils roulants, équipés d'une boucle magnétique** et l'équipe a **adapté les ateliers** pour certains handicaps (bac à fouille conçu pour être accessible en fauteuil, par exemple). Les ateliers sont renouvelés au gré des expositions mais également **conçus à la demande en partenariat avec les structures spécialisées**. Les **deux médiatrices se déplacent également sur le territoire** au contact des publics empêchés, lorsqu'un projet nécessite une intervention

sur place (Ehpad, centre de handicap) ou sur des projets à plusieurs volets (classe archéo, centre de loisirs).

Ainsi, MuséAl touche chaque année environ **22 000 usagers en Ardèche**, en lien avec les vestiges qu'elle conserve, mais également plusieurs milliers via d'autres actions moins connues des Ardéchois : **publications scientifiques, participation à des congrès et journées professionnelles nationales ou internationales, comités scientifiques, échanges sur des plateformes dématérialisées, cours universitaires et encadrement de mémoires de recherche**, autant de facettes permettant de faire rayonner le Département à une autre échelle.

## Le Département valorise des patrimoines culturels dont il est propriétaire

### >> Le site archéologique d'Alba, capitale des Helviens

MuséAl est responsable de la **conservation, de l'étude et de la transmission des connaissances du site antique d'Alba, capitale romaine des Helviens**, peuple autochtone conquis en -121. Les vestiges sont visitables sur 20 ha, et la majeure partie des vestiges est encore enfouie, et pour partie connue par prospection géophysique, radar, aérienne et pédestre.

La grande priorité sur le plan touristique sera de développer la **qualité et la visibilité des pôles d'attractivité** touristique gérés par MuséAl : **l'antique ville d'Alba**, en accès libre sur 20 hectares, le **musée romain d'Alba** (146 m<sup>2</sup> d'exposition permanente et 112 m<sup>2</sup> d'exposition temporaire renouvelée régulièrement), la mise en valeur de la **villa romaine de Bas-Juliau et du sanctuaire de territoire de Bagnols**. Il s'agira également de **consolider l'intégration de l'offre de MuséAl à la politique d'attractivité touristique du Département et aux réseaux touristiques existants** (faire connaître l'offre sur le territoire, être **vitrine de l'Ardèche** dans ses propositions, à la boutique) et conforter le **label "Accueil Vélo" et le label "Vignobles et Découvertes"** déjà obtenus. Un audioguide traduit en 8 langues a été acquis et sera géré en autonomie par l'équipe de médiation culturelle.

MuséAl propose également une **programmation culturelle éclectique, en ses murs mais aussi au théâtre antique**, situé dans la réserve archéologique visitable classée Monument historique. Restauré récemment, ce dernier **permet d'accueillir plusieurs centaines de personnes dans un lieu chargé de 2000 ans d'histoire**. Utilisé cet été, le théâtre antique a notamment permis d'accueillir 4 soirées de cinéma de plein air, en partenariat avec la Maison de l'Image, 3 soirées de contes, 5 soirées escape games conçus en interne, 6 soirées d'astronomie et 2 pièces de théâtre en partenariat avec le théâtre du Fenouillet et l'association Masques en scène, dans le cadre du festival de théâtre masqué. Il est également parfois **gracieusement prêté à des associations locales** pour des représentations de fin d'année plus intimistes, comme ce fut le cas pour le club de théâtre pour adolescents "Comedact" fin juin.

### >> La commanderie templière de Jalès

La Commanderie de Jalès est **une ancienne commanderie templière, inscrite au titre des Monuments historiques**, située sur la commune de Berrias-et-Casteljau en Ardèche. Il s'agit d'un site majeur de l'histoire du Vivarais de 1140 au début du XIX<sup>e</sup> siècle. La plus grande partie de la commanderie appartient au Département depuis 2012.

Une partie des bâtiments est actuellement louée au **laboratoire de recherche du CNRS Archéorient**, spécialisé sur l'étude des interactions entre l'Homme et son environnement de la fin de la Préhistoire à l'Antiquité au Proche-Orient et en Méditerranée. De 2017 à 2020, le Département a soutenu dans le cadre de l'aide annuelle culture (environ 4 000 €/an) un Programme Collectif de Recherche (PCR) sur la commanderie, initié par le CNRS. La vingtaine d'intervenants a déjà produit de nombreux documents qui

ont permis de grandes avancées dans la connaissance archéologique, historique et technique sur l'histoire de ce lieu. Cette étude est en cours de publication. Un deuxième volet sur les abords de la commanderie est en train d'être construit.

Une autre partie du site est ouverte ponctuellement depuis 2005 grâce à l'action de l'**association ACT'Jalès**, dont l'objet consiste à animer les lieux. Avec le soutien du Département dans le cadre d'Atout Association, celle-ci propose des visites guidées pendant les deux mois d'été et des visites pour les groupes hors saison. Elle organise également des événements culturels (conférences, concerts), dans le cellier de la Commanderie.

En juin 2021, **Labeaume en musiques** (structure conventionnée avec le Département dans le cadre d'Atout Associations dans le secteur du spectacle vivant) y a programmé un événement de son festival d'été et programme deux concerts cette année (annulation en 2022 pour des questions de météo).

Le Département a commandé **une étude sanitaire** dont les objectifs étaient d'améliorer la connaissance du site, dans l'optique de sa restauration et de sa valorisation ; de diagnostiquer l'ensemble des points faibles du bâti ; de fixer la doctrine de restauration des bâtiments et d'estimer financièrement les interventions ; et de formuler des scénarii de valorisation des lieux. Elle a été livrée en 2021 et la **première phase de travaux** permettant la mise aux normes Etablissements Recevant du Public (ERP) est en cours, menée par la Direction Immobilier Ateliers et Moyens (DIAM). Un **budget de 260 000 €** d'investissement est prévu dans ce cadre. Le Département travaille avec les trois structures occupant le site pour aboutir à un **projet de valorisation globale dans une dynamique de valorisation du patrimoine et d'action culturelle, artistique et scientifique**.

### >> La collection du Verdus

Cette collection d'outils et machines agricoles a été rassemblée au fil du temps par **un collectionneur privé et ancien agriculteur, André Clair**, qui a ouvert sa collection à la visite chez lui à partir de 1973 dans le « **musée de Verdus** », du nom du moulinage privadois où il était installé. La collection retrace **l'histoire de l'agriculture et de sa progressive mécanisation dans le courant du XX<sup>e</sup> siècle, en Ardèche (plus particulièrement sur le plateau du Coiron), à travers ses machines et outils**. Elle comprend **151 pièces**, souvent de grandes dimensions, de nature variée : fléaux, batteuses, outils manuels, tracteurs, locomobiles à vapeur...

La collection du Verdus a été **acquise en 2000 par le Département** auprès de M. André Clair et a été **déposée au château de Berzème depuis 2006**. Le projet de valorisation qui avait été formulé à ce moment-là **n'a jamais été enclenché**, malgré quelques ouvertures ponctuelles au public.

Aujourd'hui le Département **prépare une étude de programmation pour la valorisation de cette collection, en partenariat étroit avec la Communauté de communes Berg et Coiron et la commune de Berzème**. Le but est de permettre aux habitants et aux touristes de découvrir la collection en lien avec l'histoire agricole du Coiron mais aussi les enjeux agricoles et sociétaux actuels en Ardèche et en France.

### >> L'espace de restitution de la Grotte Chauvet, Chauvet 2

**La grotte Chauvet a été découverte le 18 décembre 1994 par Jean-Marie Chauvet, Eliette Brunel et Christian Hillaire**. Elle présente trois caractéristiques très rarement réunies : son ancienneté, la qualité de sa conservation, l'abondance et la richesse des représentations pariétales (plus de 1 000 dessins datés et attribués à la période et à la culture aurignacienne). Elle est **inscrite sur la liste du patrimoine mondial UNESCO en 2014**.

**Le site Chauvet 2 est ouvert depuis 2015**. Il s'étend sur 29 hectares et comprend la réplique de la grotte Chauvet et un centre d'interprétation appelé la Galerie de l'Aurignacien. Un restaurant et une boutique

complètent l'équipement touristique. **La grotte Chauvet a accueilli 346 800 visiteurs en 2022.** Sa gestion se fait par une convention de Délégation de Service Public (DSP) signée avec la société Kléber Rossillon SARL le 15 février 2012 et valable 20 ans. Depuis 2021, un espace de séminaire et conférences est disponible pour le tourisme d'affaire. Il est doté d'une salle de conférences de 250 places et de deux salles de séminaires (60 places chacune).

**Le Département et la Région ont fondé en 2007 le syndicat mixte de l'espace de restitution de la grotte Chauvet (SMERGC)** pour gérer le site de Chauvet 2 et la reconnaissance patrimoine mondial de l'UNESCO. Ils contribuent à part égale à son financement en fonctionnement, à hauteur de 225 000 euros par an, et au remboursement du prêt et des intérêts liés à la construction du site.

**Le Département accompagne les acteurs ...**

**... dans l'étude du patrimoine archéologique ardéchois**

Les étudiants et chercheurs confirmés ayant choisi l'Ardèche comme terrain d'étude archéologique peuvent être soutenus par le Département, le plus souvent en complément des aides d'Etat. Trois conditions majeures : démontrer l'**apport scientifique** du projet de recherche, **être autorisé par l'Etat** si la recherche le nécessite et s'engager à **valoriser les résultats en Ardèche**. Les crédits sont gérés par MuséAl et font l'objet d'un appel à projets annuel en début d'année civile.

**... dans la restauration des patrimoines ardéchois**

**Les propriétaires privés peuvent bénéficier de subventions pour la restauration et la valorisation de leurs patrimoines emblématiques à travers le dispositif "Nos patrimoines ardéchois !"**. La condition d'octroi de la subvention est l'ouverture au public avec des animations (visites guidées, concerts, projections, expositions, spectacles) de leur site au moins 3 jours par an. La subvention peut être bonifiée si le propriétaire choisit d'ouvrir plus de 25 jours par an. Une enveloppe prévisionnelle de 1 M€ est prévue pour ce dispositif sur la durée du mandat. 7 dossiers ont déjà été déposés en 2023.

**Les propriétaires publics peuvent bénéficier de subventions pour la restauration de leurs patrimoines culturels, qu'ils soient bâtis, objets ou archives à travers le dispositif "Atout ruralité"**.

**... dans la valorisation des patrimoines ardéchois**

A travers le **dispositif "Atout Associations"**, le Département accompagne les porteurs de projets patrimoniaux et de culture scientifique.

**Six structures culturelles sont conventionnées avec le Département comme génératrices d'attractivité pour l'Ardèche** : le Centre de Culture Scientifique Technique et Industrielle (CCSTI) de l'Ardèche et ses trois sites (L'Arche des métiers au Cheylard, L'école du Vent à Saint-Clément et Planète Mars à Mars), la Cité de la Préhistoire d'Orgnac, le Pays d'Art et d'Histoire (PAH) Vivarais Méridional, le musée archéologique de Soyons, le musée de la Résistance et de la Déportation de l'Ardèche et le projet Ardèche, Terre de Dolmens.

**Un vingtaine d'autres structures sont également soutenues au titre de l'aide annuelle** pour des projets patrimoniaux : montage d'expositions, actions de médiation, publications d'envergure départementale, organisation de colloques, etc.

**Sur l'année 2023, près de 240 000 euros seront ainsi mobilisés à travers ce dispositif.**

**Nouveauté** : En 2024, le Département entend mettre en valeur les sites patrimoniaux qui auront été restaurés avec son appui à travers une série d'événements intitulée **"Les 07 merveilles de l'Ardèche"** : sept sites, sept animations, sept dates, pour découvrir les patrimoines ardéchois.

### ... dans la construction de leurs projets

Les agents du Département se rendent également disponibles pour **apporter leur expertise et conseils auprès des associations et des propriétaires de sites patrimoniaux.**

**Pour les restaurations et les projets de valorisation des patrimoines bâtis, la chargée de mission Patrimoines culturels va à la rencontre des propriétaires pour évaluer** avec eux les possibilités de financement de leur projet et les mettre en contact avec d'autres structures partenaires pour les aider dans leur élaboration.

La **conservatrice des antiquités et objets d'art** et la conservatrice déléguée se déplacent elles aussi à travers tout le territoire pour conseiller et appuyer les projets de **restauration et de mise en valeur d'objets protégés** ou qui pourraient bénéficier de mesures de protection, tant auprès de propriétaires privés que des collectivités locales propriétaires.

**Les archéologues** de MuséAl se déplacent pour **expertiser les découvertes**, pour **suivre les travaux** ou intervenir en amont de ceux-ci, après aval de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes. Ils peuvent conseiller sur **l'état de conservation des objets, leur fonction, leur datation et rédiger les documents obligatoires.** A noter que l'un des archéologues est aussi **spéléologue** et intervient donc en également en milieu souterrain. Enfin, ils peuvent conseiller particuliers et collectivités dans la gestion de leur patrimoine archéologique mobilier ou immobilier : conseiller pour **bien conserver, indiquer les personnes ressources sur le territoire et à la DRAC, proposer un dépôt** au centre de conservation et d'étude, une **étude** scientifique, voire une **acquisition par le musée** si l'intérêt scientifique le justifie.

**Par leur mission de conseil aux collectivités locales pour la gestion de leurs archives papiers et numériques**, les Archives départementales assurent des visites de conseil et d'accompagnement des collectivités locales pour améliorer la gestion des archives au quotidien et permettre leur tri, soutenir les communes dans leurs projets de locaux d'archivage, et travailler à leur préservation et leur mise en valeur.

### ... en lien avec un réseau de partenaires

**La politique du Département s'articule avec les actions menées par les nombreux acteurs de la sphère patrimoniale.**

**L'Etat est un interlocuteur de premier rang**, notamment à travers ses services déconcentrés à la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et de l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP). Ce lien est renforcé par le fait que les Archives départementales portent la mission d'Etat de Conservateur des Antiquités et Objets d'Art (CAOA). Il est également précieux sur les enjeux archéologiques et les monuments historiques (SRA, CRMH, SMF).

Les structures publiques agissant pour le patrimoine sont également des partenaires réguliers : **la Région, le Parc naturel régional (PNR) des Monts d'Ardèche et le Pays d'Art et d'Histoire (PAH) Vivarais Méridional**, en font partie.

**Les associations d'envergure départementales** comme le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE), Mémoire d'Ardèche et Temps Présent (MATP), la Société de sauvegarde des monuments anciens de l'Ardèche, Maisons paysannes d'Ardèche, ou le réseau Cotravaux, ainsi que la Fondation du Patrimoine sont des interlocuteurs réguliers.

**Nouveauté** : Avec l'ensemble de ces partenaires, le Département a conçu une **boîte à outils "Patrimoines ardéchois"** destinée à être une ressource pour la connaissance, la conservation, la restauration et la valorisation des patrimoines. Elle se veut accessible, lisible et évolutive, afin de conférence de presse est l'occasion d'en présenter une première version.

## Verbatims



« C'est une chance d'avoir en Ardèche tout ce patrimoine entre les mains. C'est une chance, mais c'est aussi une charge car il nous faut accompagner les divers acteurs pour le protéger. La culture et plus spécifiquement le soutien et la protection des divers patrimoines départementaux, témoins directs de nos diverses richesses, de nos savoir-faire et savoir-vivre, sont une priorité pour notre équipe. Le Département est un acteur essentiel pour la préservation et la mise en valeur de ce patrimoine qui joue un rôle essentiel dans l'attractivité de notre territoire. Cet héritage qui nous a été donné nous permet de nous rappeler d'où l'on vient. ». Olivier Amrane, Président du Département

« Nos établissements culturels départementaux sont des acteurs de premier ordre dans notre ambition d'accroître le rayonnement de notre territoire et d'amener le savoir et les connaissances au plus près des Ardéchoises et des Ardéchois. Pour ce faire, je sais pouvoir m'appuyer sur l'expertise, sous méconnue, des agents départementaux très professionnels, qui, au quotidien, sont sur le terrain, accueillent le public et échangent avec les acteurs du patrimoine ardéchois, qu'ils soient publics ou privés. Enfin, nous disposons aujourd'hui de divers dispositifs d'aides, et même d'une boîte à outils, c'est nouveau, pour les accompagner au mieux. » Christian Féroussier, vice-président en charge des sports, de la culture, de la vie associative et de l'attractivité du territoire ».

## **JEP 2023 : programmation départementale**

La 40<sup>e</sup> édition des Journées européennes du patrimoine se déroulent le week-end du **16 et 17 septembre 2023**, avec pour thématique le “patrimoine vivant” et le “patrimoine du sport”.

La programmation complète est disponible en ligne sur le site de l'Etat :  
<https://journeesdupatrimoine.culture.gouv.fr/programme>.

### **Aux archives départementales**

L'offre culturelle, cette année, sera centrée sur **la nouvelle exposition Vies d'enfants. Naître et grandir en Ardèche, inaugurée ce vendredi 15 septembre 2023 à 18 heures**, et qui marquera l'entrée dans le week-end des Journées européennes du patrimoine avec un programme spécifique, notamment largement centré sur le jeune public, avec une **chasse au trésor, un atelier de construction de jeux, des jeux surdimensionnés**. Aux **visites des espaces d'ordinaire fermés au public**, s'ajouteront pour les adultes un **atelier d'initiation à la restauration d'archives** et le **passage d'un certificat d'études primaires**, avec à la clé, **des places à gagner pour la Grotte Chauvet 2**.

Le temps fort de ce week-end sera la représentation, le soir de l'inauguration et le samedi après-midi, d'une **lecture théâtralisée d'archives créée à partir des fonds des Archives de l'Ardèche, Vies d'enfants, jouée par la Compagnie des Lisières**. Le week-end marquera enfin la mise en vente de la très riche publication Vies d'enfants, nouvel exemplaire de la collection “Ardèche Patrimoine(s)”.

**Tout au long de l'année, une programmation thématique** de conférences, projections et représentations théâtrales a été élaborée, en lien avec plusieurs partenaires : la déléguée départementale aux droits des femmes, la Médiathèque départementale, le festival du Conte de Privas notamment. C'est une plongée complète dans l'enfance ardéchoise à travers le temps que nous vous invitons à découvrir.

### **A MuséAl**

L'offre culturelle sera double.

**Un premier axe consistera à développer le thème du vin, en lien avec le sujet de l'exposition “Grande Terre de vins”,** ouverte jusqu'au 3 décembre : vendanges des vignes du site et démonstration de pressoir, dégustation du jus produit ensemble...

**Le second axe sera consacré à la Grèce antique,** en partenariat avec l'Université populaire de Basse Ardèche (ex. Aubenas), qui fête les 20 ans de son cours de grec ancien.

Au menu : **atelier aquarelle sur le thème du masque de théâtre, l'Odysée en version one-man-show et Antigone avec acteurs masqués et chœur,** façon antique. Des **lectures de grec et personnages en costumes** sont également attendus.